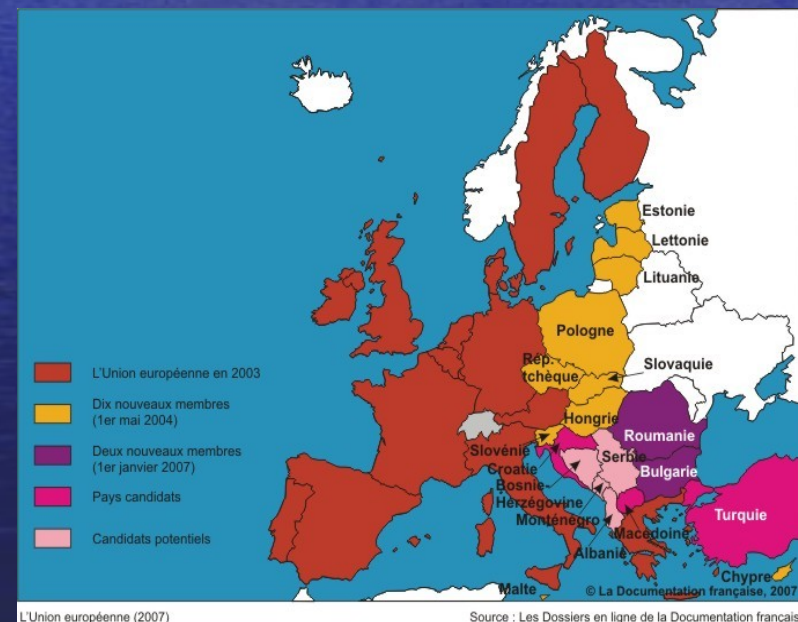
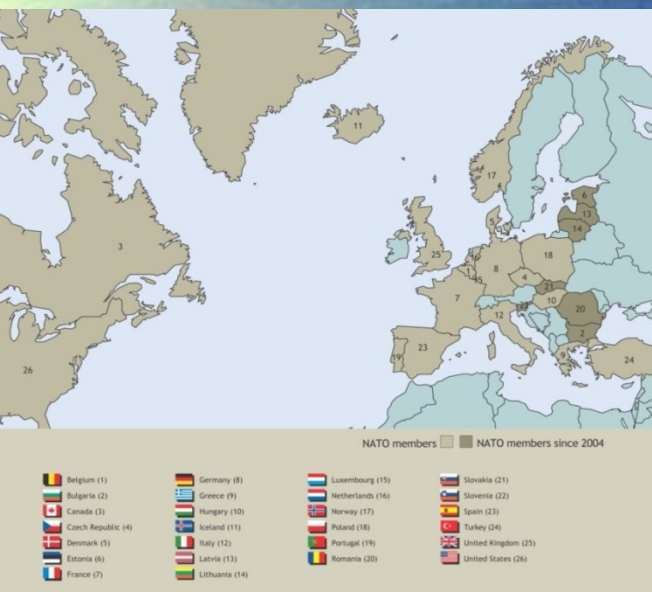


LES ESPACES MILITAIRES DE L'UNION EUROPEENNE ET DE L'OTAN : CONCURRENCE OU COMPLEMENTARITE ?

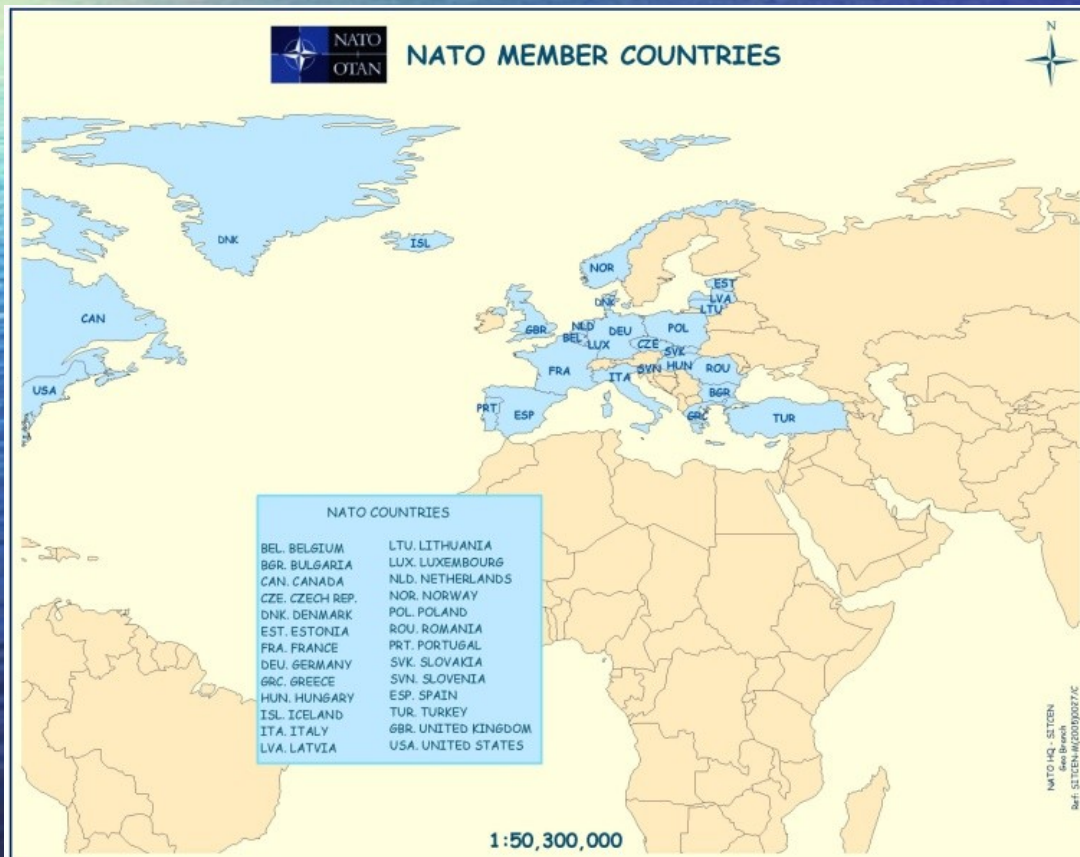


Philippe Boulanger
Professeur des Universités

- Une géographie militaire de l'OTAN et de l'Union Européenne plus complexe depuis les années 1990
- Les espaces militaires de l'OTAN et de l'UE sont-ils complémentaires ou concurrents ?
- Trois aspects :
 1. Des espaces militaires en évolution depuis la Guerre froide
 2. La question de l'élargissement parallèle de l'OTAN et de l'UE
 3. La concurrence pour la maîtrise des sphères d'influence

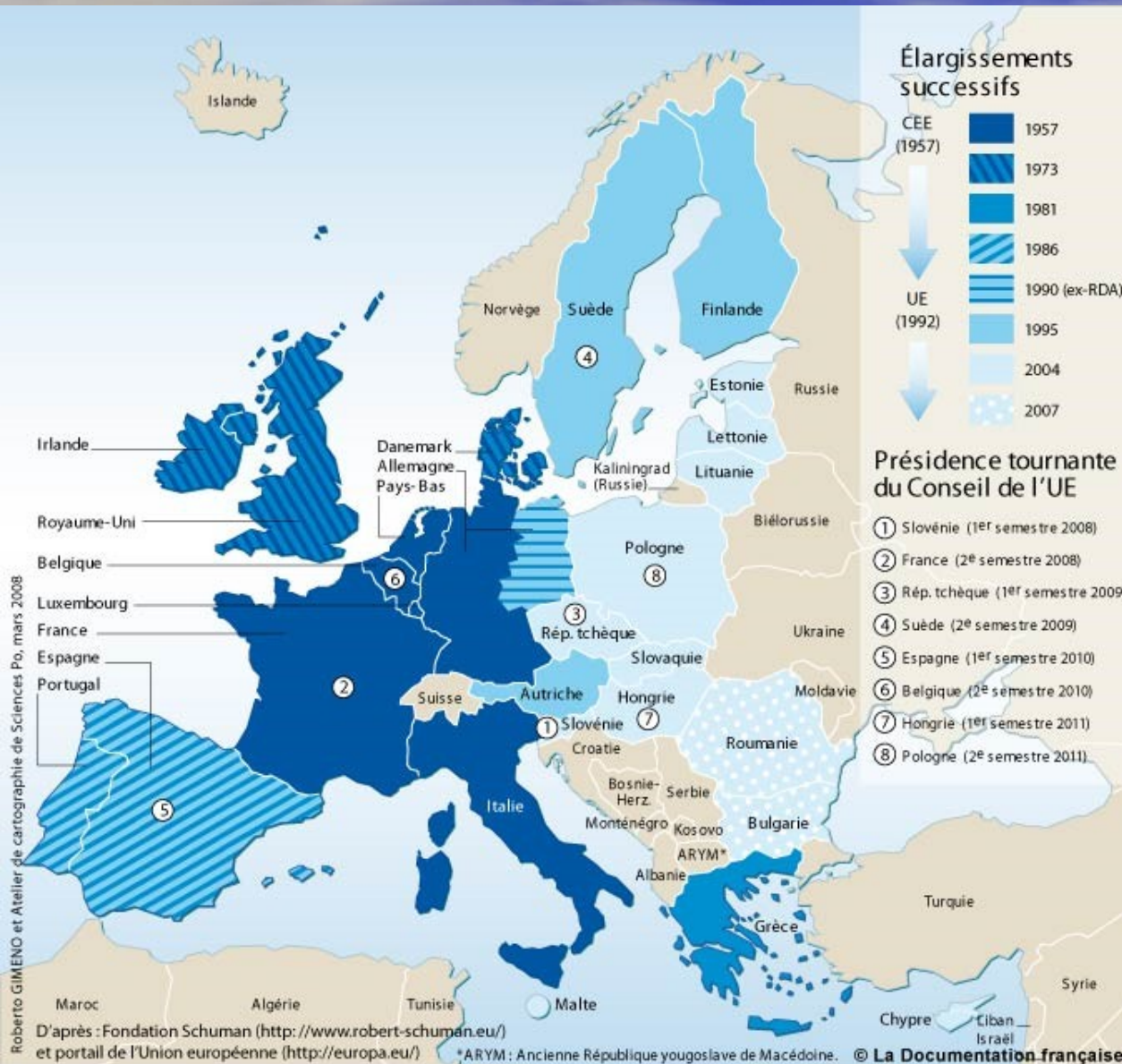
I- LES BOULEVERSEMENTS GEOSTRATEGIQUES DES ANNEES 1990

1. Un espace otanien longtemps prépondérant :
 - Un espace militaire otanien né au début de la Guerre froide



- 1949 : Traité de Washington (création de l'OTAN)
- Un élargissement continu pendant la Guerre froide (12 pays en 1949 / 17 pays en 1990)
- Indépendance et souveraineté préservées

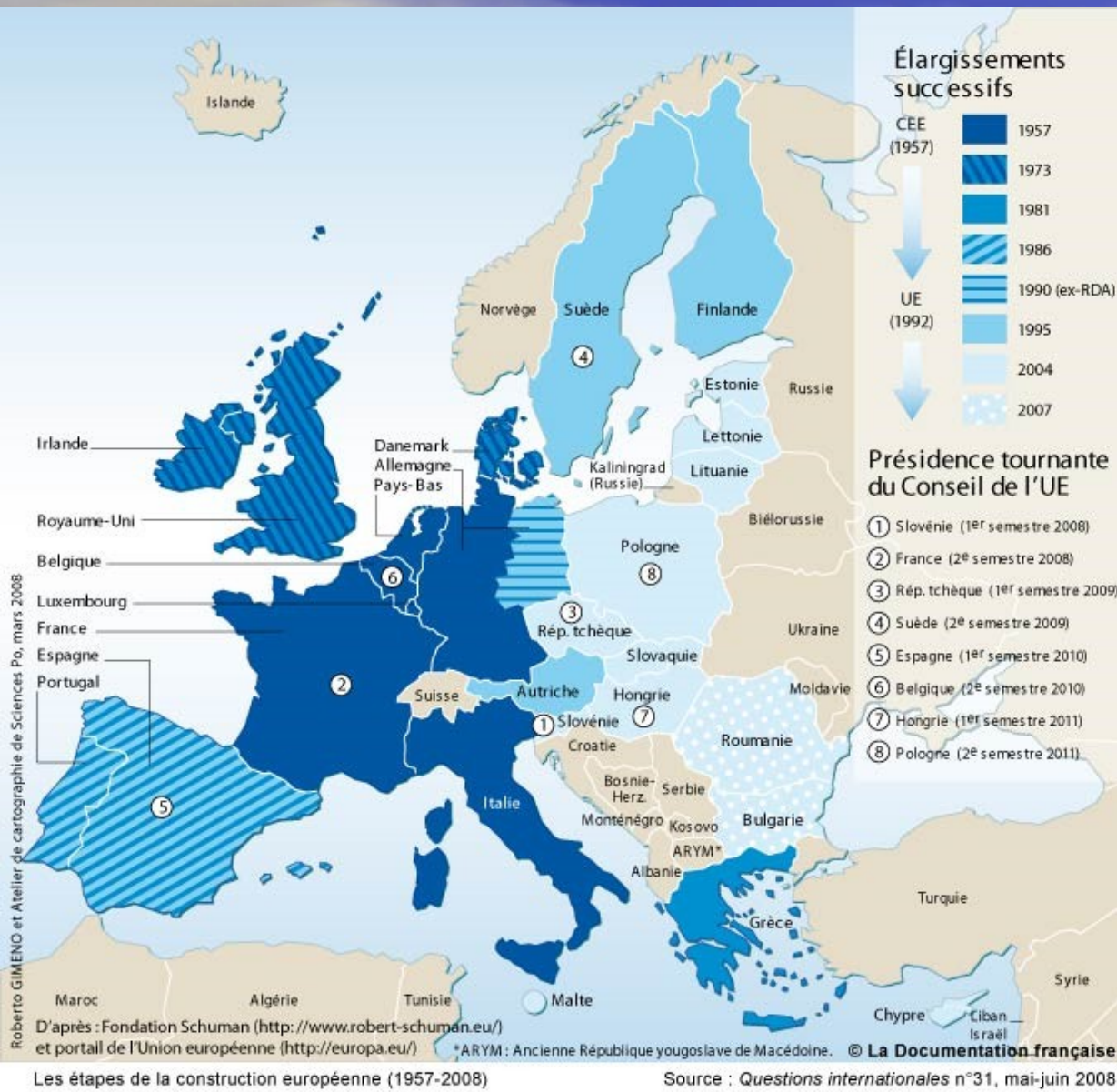
- Un espace militaire européen plus récent



-Les premières tentatives : 1948-1954

-La naissance de la Pesc en 1992

- La distribution des rôles avec l'Otan

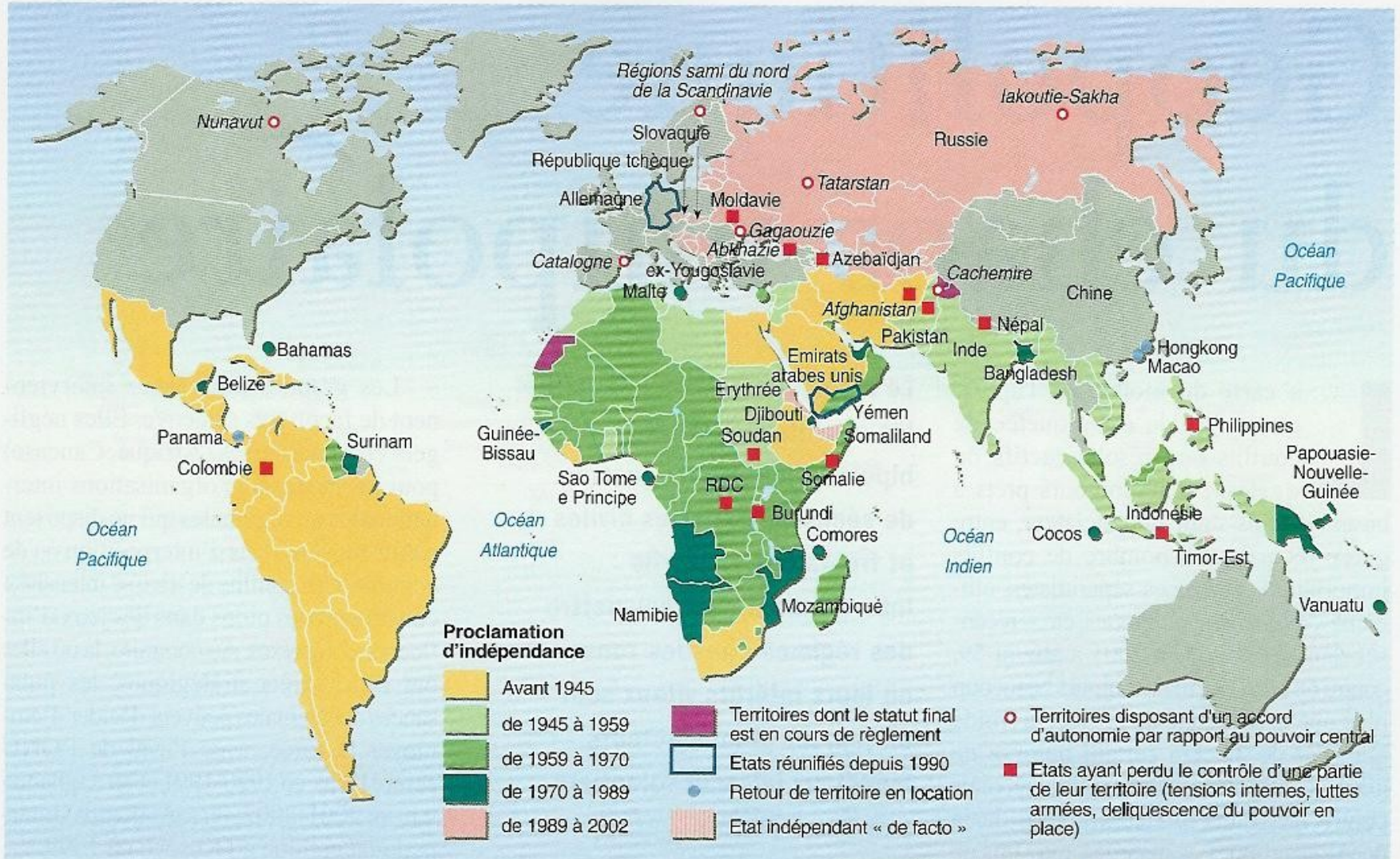


- 1948 : Traité de Bruxelles (création de l'Union de l'Europe occidentale)
- 1950-1954 : projet de la Communauté européenne de Défense (CED)
- 1954 : Union de l'Europe occidentale
- 1992 : Traité de Maastricht : création de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)

2 : L'adaptation nécessaire à la nouvelle donne stratégique

- Une diversité de bouleversements
- Les réformes militaires et institutionnelles
- Quelles relations entre l'UE et les nouveaux membres de l'OTAN n'appartenant pas à l'UE ?

-Une diversité de bouleversements



- Les réformes militaires et institutionnelles

UNION EUROPENNE :

- 1997 : Traité d'Amsterdam (Politique européenne commune en matière de sécurité et de défense)
- 1998 : Sommet de Saint-Malo (UE dotée de capacités autonomes d'action)
- 1999 : Conseil européen d'Helsinki (projet d'une Force de réaction rapide européenne pour 2003)
- 2000 : Conseil de Nice (développement des capacités militaires)
- 2002 : Conseil de Séville (élargissement de la mission de la Pcsd à la lutte contre le terrorisme)

OTAN :

- 1991 : concept stratégique (conception élargie de la stabilité et de la sécurité)
- 1999 : concept stratégique (priorité à la gestion des crises et au maintien de la paix hors zone OTAN)
- 2010 : concept stratégique (développement des capacités civiles de la gestion de crises, adaptation aux nouvelles menaces, partenariat Russie-Otan, complémentarité Otan-UE)

3. OTAN-Union Européenne : des relations difficiles ?

- Les relations entre la PESD et l'OTAN définies par les Sommets de Washington et de Cologne en 1999
- Deux cultures différentes
- La recherche de la cohérence pour l'Union Européenne

Les principaux accords entre 1999 et 2003

- Avril 1999 : Sommet de Washington : concept de capacités militaires européennes « séparables mais non séparées » de l'OTAN
- Juin 1999 : Sommet de Cologne : Les engagements de certains membres vis-à-vis de l'OTAN ne sont pas remis en cause par la Pesc
- Juin 2000 : Sommet de Feira : définition des 5 principes fondamentaux sur les relations UE-OTAN (respect de l'autonomie en matière de prise de décision, coopération et transparence, reconnaissance de la nature différente des organisations internationales, égalité de relation, absence de discrimination)
- Décembre 2002 : Déclaration commune sur la Pesd : accès logistique et de planification de l'OTAN à l'UE.
- Mars 2003 : Accords de Belin+ : accès aux moyens et aux capacités de l'OTAN pour l'UE dans le cadre de la gestion des crises
- 2003 : UE se dote d'une stratégie européenne de sécurité

II- LA QUESTION DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'OTAN ET DE L'UE

1. Des élargissements par étapes

- L'accélération de l'élargissement pour l'OTAN
- La lenteur de l'élargissement critiquée pour l'UE



Adhésion officielle de la République tchèque à l'OTAN, 1999
Source : *Army of the Czech Republic*

ELARGISSEMENT DE L'OTAN

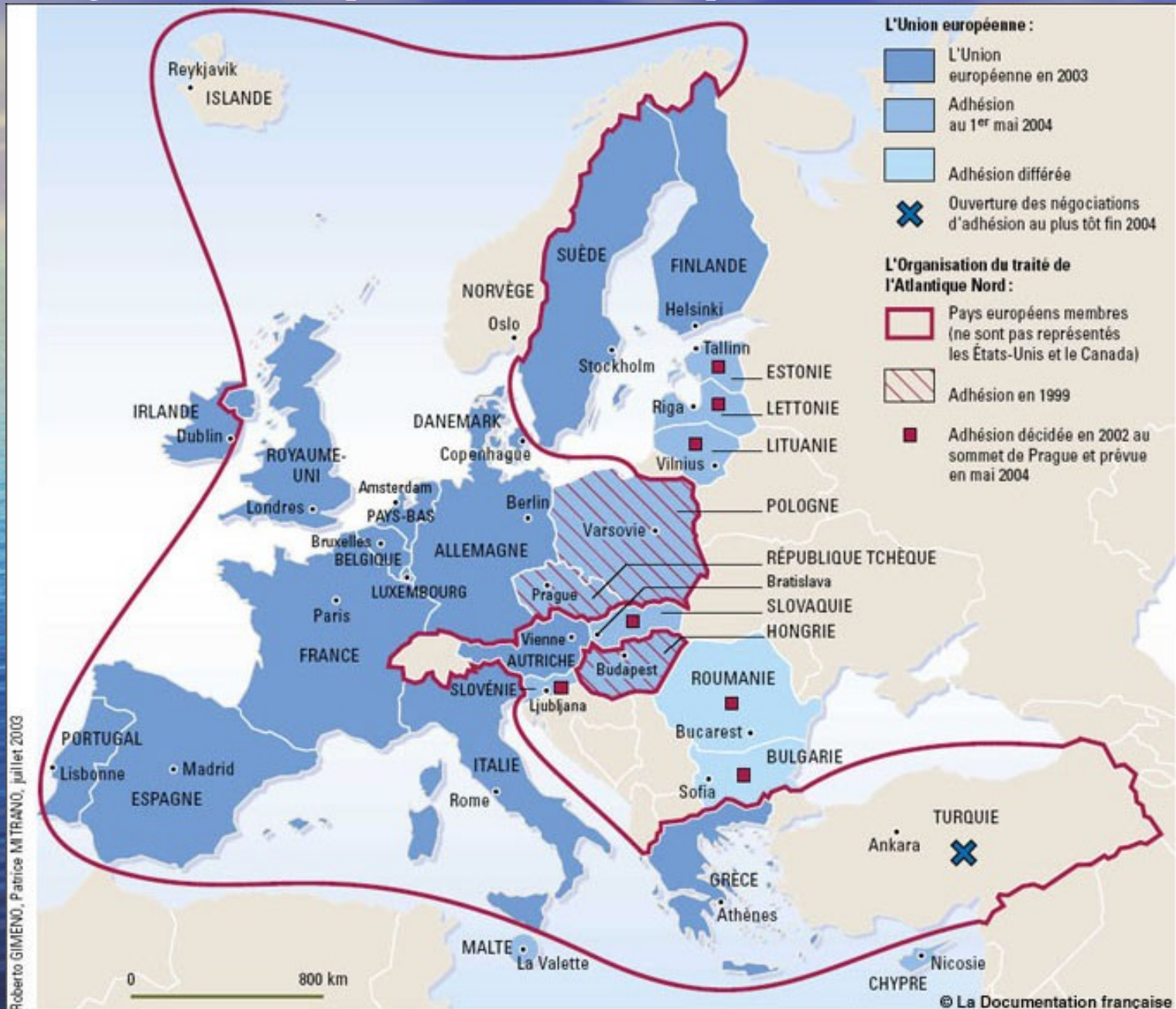




2. Des logiques d'élargissement différentes

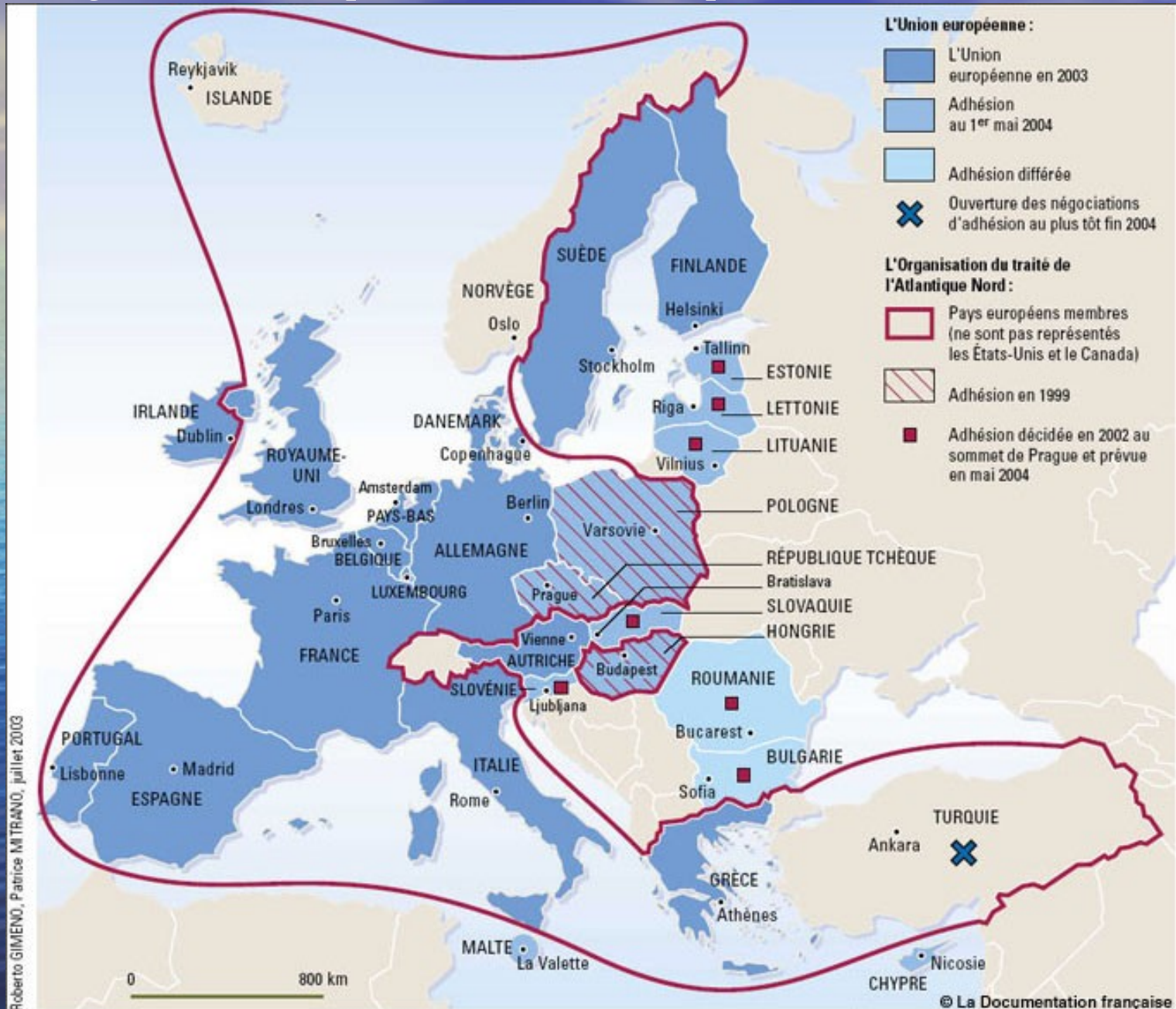
- Une certaine cohérence géographique pour l'OTAN
- Une logique fonctionnelle de l'élargissement pour l'UE
- Une complémentarité mise à l'épreuve

Les élargissements comparés de l'Union européenne et de l'OTAN en 2003



Roberto GIMENO, Patrice MITRANO, juillet 2003

Les élargissements comparés de l'Union européenne et de l'OTAN en 2003



3. Des élargissements complémentaires

- Complémentaire sur un plan politique
- Complémentaire sur un plan sécuritaire
- Une complémentarité mise à l'épreuve sur le plan doctrinal et capacitaire

III- LA CONCURRENCE POUR LA MAÎTRISE DES SPHERES D'INFLUENCE

1. Deux types de sphères d'influence

- Des réalités différentes
- Des questions posées

- OTAN: un champ d'intervention plus étendu

1) La Partenariat pour la Paix :

- Les engagements :

- *« faciliter la transparence dans les processus d'établissement des plans et des budgets de défense nationaux ;*
 - *faire en sorte qu'un contrôle démocratique s'exerce sur les forces de défense ;*
 - *maintenir les moyens et l'état de préparation permettant d'apporter une contribution à des opérations menées sous l'autorité des Nations Unies et/ou sous la responsabilité de l'OSCE ;*
 - *développer des relations militaires de coopération avec l'OTAN, pour des activités de planification et de formation ainsi que des exercices communs, afin de rendre les pays du PpP mieux à même d'entreprendre des missions dans les domaines du maintien de la paix, de la recherche et du sauvetage, des opérations humanitaires et dans les autres domaines qui pourraient être agréés par la suite ;*
 - *se doter, à plus long terme, de forces mieux en mesure d'opérer avec celles des membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord.*
- Le document cadre précise également que la participation active au Partenariat pour la Paix jouera un rôle important dans le processus évolutif d'adhésion de nouveaux membres à l'OTAN. (Manuel de l'OTAN, 2002)

Le PpP est une première étape vers l'intégration à l'OTAN. L'Alliance et le pays partenaire établissent tout d'abord un programme de partenariat individuel (IPP) couvrant une période de deux ans. Dans une liste de programme de travail du partenariat (le PWP), sont choisis les activités de la participation du partenaire en fonction de ses besoins et de ses capacités :

- *« questions liées à la défense aérienne*
- *gestion/ contrôle de l'espace aérien*
- *consultation, commandement et contrôle, y compris les systèmes d'information et de communication, les systèmes de navigation et d'identification, ainsi que les aspects, les procédures et la terminologie relatifs à l'interopérabilité*
- *plans civils d'urgence*
- *gestion des crises*
- *contrôle démocratique des forces et des structures de défense*
- *établissement des plans et des budgets de défense et gestion des ressources*
- *planification, organisation et gestion des programmes nationaux d'acquisition de matériels de défense et coopération internationale dans le domaine des armements*
- *politique et stratégie de défense*
- *planification, organisation et gestion des programmes nationaux de recherche technologie en matière de défense*
- *géographie militaire*
- *action humanitaire globale de lutte contre les mines*
- *formation linguistique*
- *logistique de consommation*
- *services de santé*
- *soutien météorologique pour les forces des pays OTAN/ partenaires*
- *infrastructure militaire*
- *protection et défense NBC*
- *maintien de la paix : concepts, plans et opérations*
- *armes légères et petit calibre*
- *aspects opérationnels, matériels et administratifs de la normalisation*
- *exercices militaires et activités de formations connexes*
- *instruction, entraînement et doctrine militaires » (MANUEL , 2002, p76)*



Projection Berlin

Source : La Documentation française, dossier d'actualité "L'OTAN après la guerre froide"
www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/otan/index.shtml

Réalisation : Roberto Gimeno et Atelier de cartographie de Sciences Po.

© Dila, Paris, 2010

- Conséquences :

1. Un espace otanien plus structuré, plus hiérarchisé et plus étendu
2. La question de la répartition des rôles entre l'Union européenne et l'Otan
3. La question de la complémentarité UE-OTAN sur le théâtre d'opérations



Opérations internationales en 2009 dans le cadre de l'UE, l'OTAN et l'ONU

Source : La Documentation photographique n°8072



3. Les nouveaux enjeux de l'élargissement de l'OTAN

- Le sommet de l'OTAN à Bucarest (2-4 avril 2008)
- Une Alliance fragilisée face aux blocages
- Le premier coup d'arrêt de l'élargissement







Les pays d'Europe centrale (2006)

Source : Le courrier des pays de l'Est, n° 1056, juillet-août 2006





-  Chemin de fer
-  Aéroport
-  Port
-  Oléoduc





Conclusion

